



## MEDECIN DE TERRITOIRE - H/F

Référence : 24-2449

Poste permanent

THONON-LES-BAINS

- ✓ Catégorie fonction publique : A
- ✓ Localisation : THONON-LES-BAINS
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin du Chablais
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Services à la population
- ✓ Métier/Domaine d'action : Santé
- ✓ Métier : Médecin
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Médico-sociale - Médecin territorial

## Présentation de l'employeur / Finalité du poste / Contexte

Collectivité de 3 000 agents exerçant plus de 120 métiers, le Département de la Haute-Savoie est l'un des plus gros employeurs de son territoire. Il déploie ses politiques et actions au bénéfice des 800 000 Haut-Savoyards en s'appuyant sur un budget d'environ un milliard d'euros.

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collègues, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Placé sous la responsabilité du Médecin chef de service territorialisé du Chablais de la PMI-Promotion de la Santé, le médecin de pôle travaille en lien fonctionnel et technique avec l'ensemble des professionnels de l'équipe de la PMI-PS du territoire, sans responsabilité hiérarchique. Ce médecin doit assurer les missions de PMI-Promotion de la Santé, au niveau d'un territoire défini qui lui est attribué au sein de la Direction territoriale d'action sociale du Chablais. Il est amené à travailler en transversalité avec tous les services territorialisés de la DT. Le Pôle Protection Maternelle Infantile-Promotion de la Santé (PMI-PS) met en oeuvre des actions de prévention médico-sociales individuelles et collectives définies par les codes de la santé publique et de l'action sociale et de la famille et des actions volontaristes de santé publique du Département.

# Missions principales

Mise en oeuvre des actions de prévention individuelles et/ou collectives auprès des enfants et des familles.

Actions spécifiques en lien avec les puéricultrices et le chef de service PMI-PS :

- Consultations d'enfants ;
- Bilans de santé en écoles maternelles ;
- Bilans de santé des mineurs confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (en lien avec le référent du mineur et le médecin référent protection de l'enfance au niveau départemental) ;
- Participation à la protection de l'enfance (synthèses, ateliers prévention, qualification des informations préoccupantes, évaluation de situations, validation des rapports sur le plan médical).

Participation à des projets d'actions médico-sociaux individuels ou collectifs de prévention sous l'impulsion du chef de service et en lien avec le médecin en charge de la promotion de la santé au niveau départemental.

Recueil d'indicateurs d'activité, des besoins nécessaires à l'élaboration des projets de territoire.

Agréments des assistants maternels et familiaux (pour les médecins ayant la délégation de signature du Président du Conseil Départemental).

Participe et contribue à des projets départementaux.

## Profil recherché

- Doctorat en médecine
- Bonnes connaissances en médecine pédiatrique
- Expérience en pédiatrie et/ou PMI souhaitable
- Permis B
- Capacités d'analyse, de conceptualisation et d'organisation
- Capacités et goût pour le travail en équipe et en réseau
- Qualités relationnelles

Si vous vous reconnaissez dans ce poste, le Département attend votre candidature avant le 20/09/2024.

Si vous rejoignez notre collectivité, voici nos avantages :

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50EUR (participation à hauteur de 4,50EUR par la collectivité)
- Comité des OEuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap

